**Bourse aux Jouets 2019**

**Extrait du Règlement**:

* Le vendeur s’engage à rétrocéder 20% du prix de vente à l’association.
* Dépôt le vendredi 30 Novembre de 19h00 à 20h30.
* Vente le dimanche 01 Décembre de 09h30 à 15h30.
* Reprise des invendus **impérativement** le **dimanche 01 Décembre de 17h30 à 19h00**. Tout article ou argent non repris dans ce créneau horaire resterons acquis par l’association. Si les jouets ne sont pas récupérés le dimanche, ils seront gardés par l’association et ensuite offerts à une œuvre caritative de son choix. Aucune réclamation postérieure ne sera admise.
* Les organisateurs assureront une surveillance pendant la vente, mais ne peuvent être tenus pour responsables en cas de vol ou de dégradation.

Pour de plus amples renseignements :

**amisdesecoles@outlook.com** ou **07.83.78.78.14** ou **www.lesamisdesecoles.fr**